

2 Le commencement de la fin

C'est véritablement à la fin de 1970 que ce grand navire qu'était le complexe de La Vilette commença à donner de la bande.

Tandis que certains étaient bien décidés à lutter jusqu'au bout pour lui éviter de sombrer, d'autres, jugeant que le bateau était en perdition, songeaient maintenant à le quitter.

Au cours de la séance du Conseil d'administration de la S.E.M.V.I. du 5 mars 1970, M. Diebolt, Commissaire du Gouvernement auprès de cette société, fit le point de la situation. Après avoir rappelé les événements qui avaient marqué la fin de l'année 1969, il souligna l'importance du coût financier de l'opération :

"Je dois rappeler, dit-il, que selon l'étude effectuée par votre société, la nouvelle estimation du coût de l'opération s'établirait en francs courants à 1.000 millions, frais intercalaires et charges annexes non compris."

[afficher le dossier complet \(fichier pdf\)](#)